

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DE LA LEUCOSE BOVINE ENZOOTIQUE EN FRANCE EN 1986

T. COTON*

RESUME : Les informations disponibles dans le domaine de la lutte contre la leucose bovine enzootique en France sont présentées en fonction de leurs origines (bulletin sanitaire, rapport annuel de la Direction Générale de l'Alimentation, questionnaire auprès des Services vétérinaires départementaux). La précision des données relatives à la forme latente de la maladie est encore insuffisante en raison de la diversité des actions locales qui se mettent en place et de délais d'application trop courts pour en tirer des conclusions pertinentes.

SUMMARY : Available data about control of enzootic bovine leukosis are presented following the sources (sanitary bulletin, annual report) of Direction Générale de l'Alimentation, surveys from department veterinary services). The precision of the data about the chronic form of the disease is still too low to draw any conclusion, because of the beginning of many local actions.

*
* *

Les données épidémiologiques recueillies dans le bulletin sanitaire français et le rapport annuel des Services Vétérinaires permettent aujourd'hui d'appréhender de manière assez précise la situation de la L.B.E. réputée contagieuse en France. En revanche, les informations relatives à la lutte contre la leucose latente, pour l'essentiel menée dans le cadre d'actions décentralisées, se prêtent difficilement à une exploitation statistique.

1/ INCIDENCE DE LA L.B.E. REPUTEES CONTAGIEUSES EN 1986

En 1986, 578 nouveaux foyers, répartis dans 65 départements ont été déclarés.

Les opérations de dépistage entreprises dans chaque foyer ont révélé la présence de 8.637 bovins infectés.

Le tableau I regroupe ces données en comparaison avec les 3 années précédentes.

* Ministère de l'Agriculture - Direction Générale de l'Alimentation - Bureau Elevage des Ruminants - 175 rue du Chevaleret, 75646 Paris Cedex 13.

Tableau I : Incidence de la L.B.E. réputée contagieuse.

	Nombre de foyers	Nombre de bovins infectés	Nombre de départements
1986	578	8.637	65
1985	678	12.154	69
1984	548	6.251	64
1983	365	2.500	52

1.1. Distribution géographique de la maladie

La distribution géographique des foyers (carte 1) s'est peu modifiée depuis 1984, cependant quelques évolutions régionales se dessinent :

- a. Les régions Champagne-Lorraine et Aquitaine restent les 2 pôles principaux de la maladie, malgré une régression assez significative du nombre de foyers dans les départements du Nord-Est de la France.
- b. L'éradication de la L.B.E. réputée contagieuse semble devoir être menée rapidement à terme en Bretagne Pays-de-Loire (diminution de moitié de l'incidence de la maladie en 2 ans).
- c. Dans les régions Poitou-Charente, Limousin, Auvergne et Midi-Pyrénées, le nombre de foyers déclarés traduit une accélération des actions d'éradication.

1.2. L'incidence mensuelle de la maladie sur un peu plus de 3 ans est représentée par la figure 1.

Des variations saisonnières importantes sont notées.

Si, globalement, l'incidence nationale de la maladie se stabilise aux environs de 600 foyers par an, il apparaît un changement de nature progressif des exploitations soumises à assainissement.

On peut noter en effet :

- . une diminution du nombre moyen d'animaux par foyer,
- . une forte régression du pourcentage d'animaux infectés dans les cheptels soumis au dépistage, et parallèlement,
- . une chute régulière du pourcentage d'animaux infectés atteints de la forme tumorale de la maladie (de 15 % en 1983 à 7 % en 1986).

Carte 1 : Nombre total de foyers déclarés du 01.01 au 31.12.86.

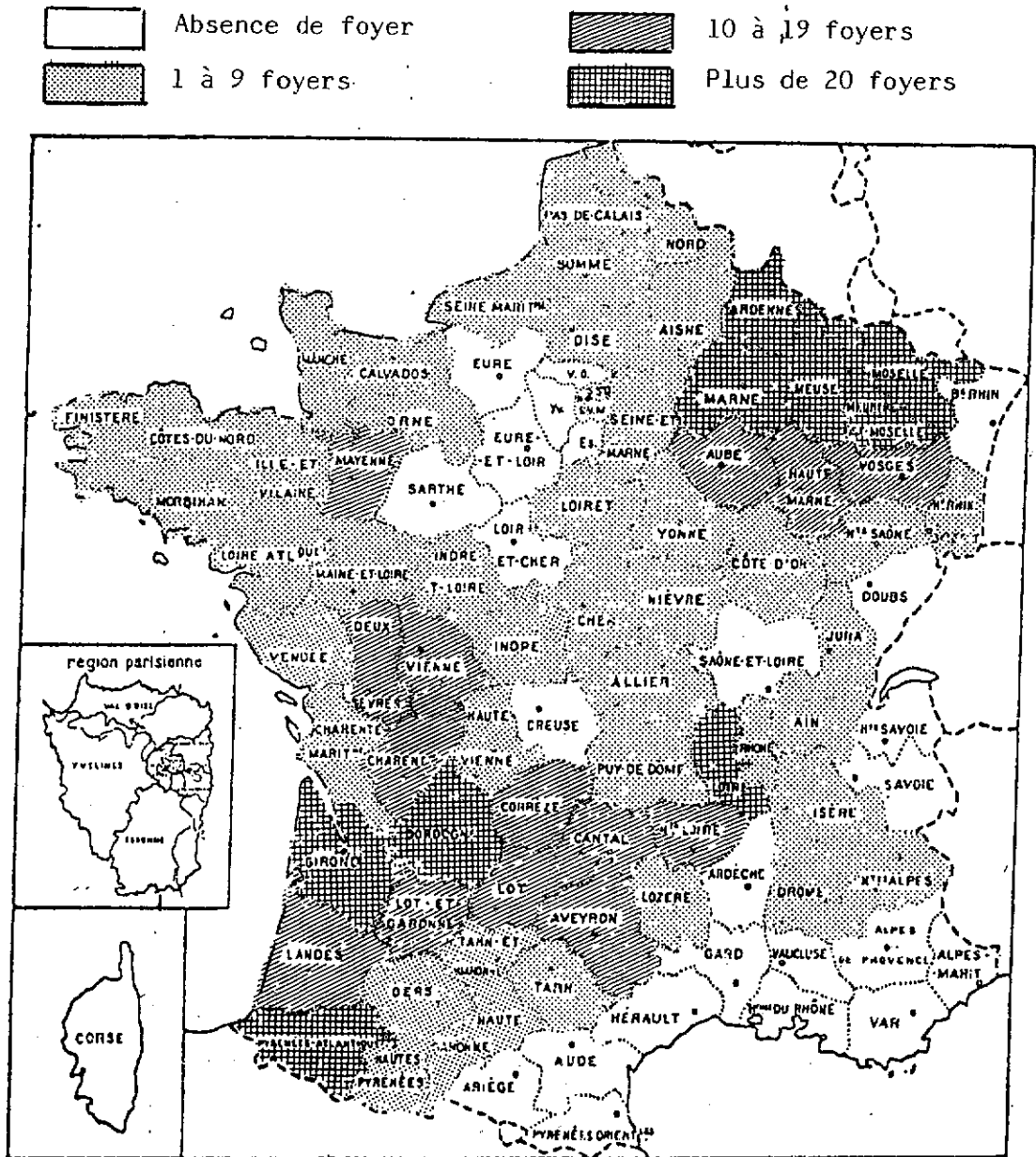
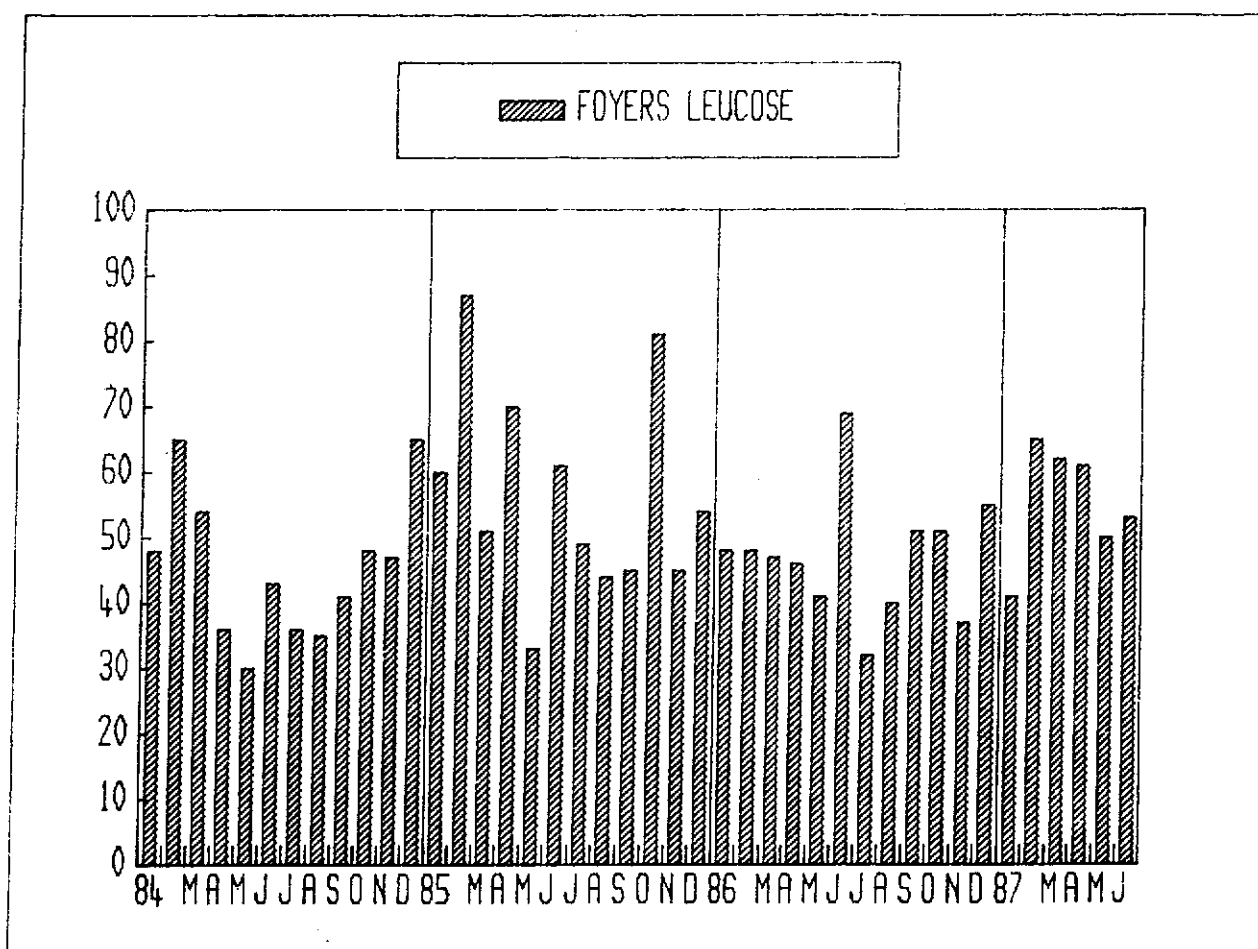


Figure 1 : Evolution de la déclaration des foyers de leucose de 1984 à 1987.



Ces constatations laissent penser que l'on assiste à un changement de phase dans la lutte contre la maladie.

A une première phase où l'éradication a porté principalement sur des cheptels à haut risque situés notamment dans les zones de très forte prévalence, succède désormais une deuxième phase d'assainissement plus diffus et touchant de plus petites exploitations (à noter que le nombre de cheptels abattus en totalité a chuté de 11 % par rapport à 1985).

2/ LA LEUCOSE LATENTE

L'extrême diversité des options techniques choisies dans les programmes de lutte départementaux, leur degré d'avancement respectif (sondages, dépistages, épidémiologie-surveillance), ainsi que la finalité parfois divergente des actions conduites (qualification ou/et assainissement partiels ou généralisés) donnent encore une vision incomplète de la situation nationale.

La carte 2 qui présente les estimations des taux moyens d'infection des cheptels n'a donc, à l'échelle départementale, qu'une valeur comparative limitée.

La généralisation du dépistage, au moins collectif, à l'ensemble du territoire (le contrôle sérologique individuel d'achat sera complété en 1988 par une attestation relative au statut sanitaire du cheptel de provenance) devrait fournir à court terme des éléments descriptifs homogènes en matière de leucose latente.

3/ BILAN DES OPERATIONS EFFECTUEES EN 1986

3.1. Epreuves de diagnostic et dépistage effectuées par les laboratoires agréés (tableau II)

Tableau II : Epreuves de diagnostic et dépistage réalisées en 1986 et 1985.

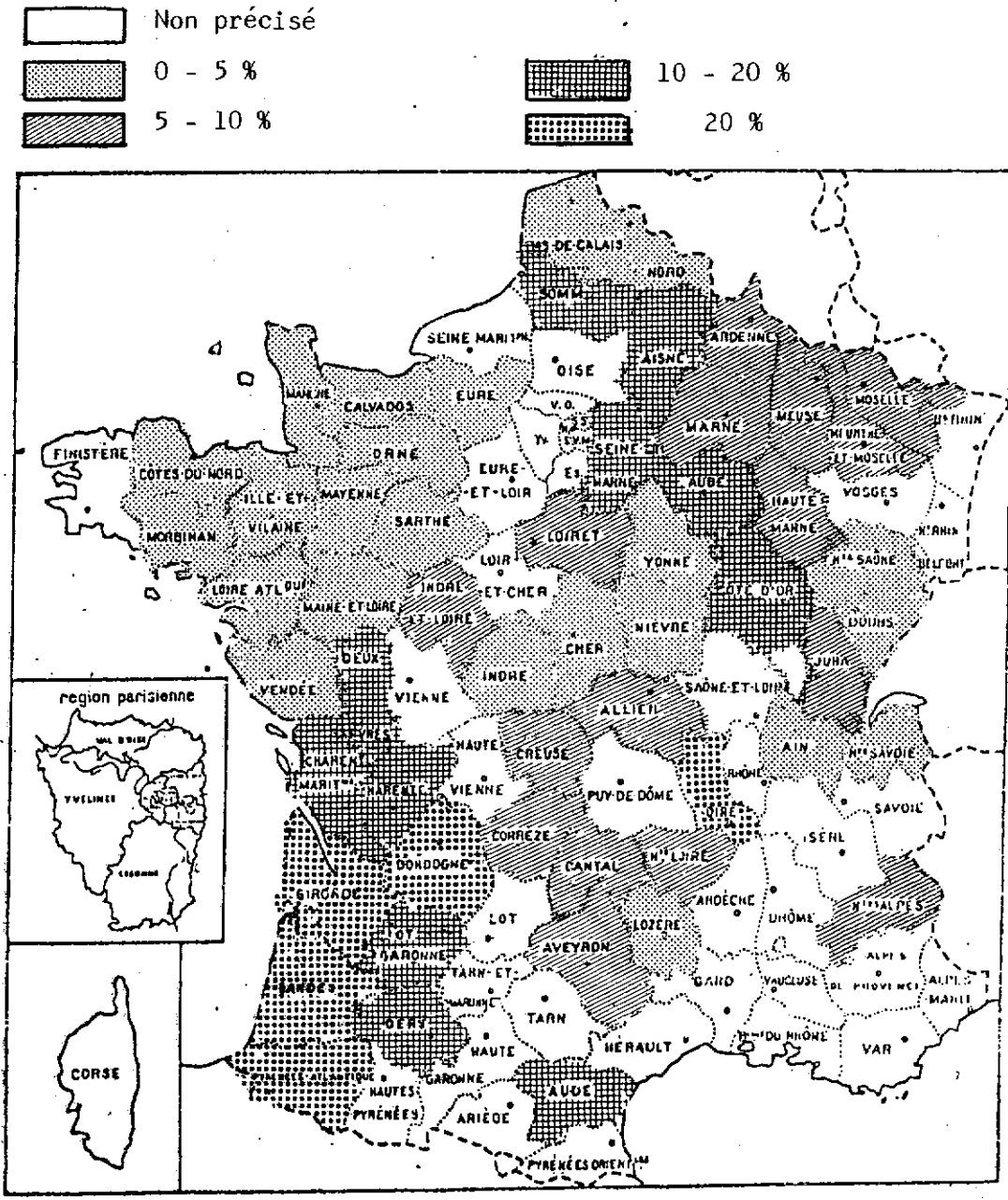
Type d'épreuve	1986		1985	
	Nombre d'épreuves	dont positives	Nombre d'épreuves	dont positives
I.D.G.	1.245.654	59.269		
ELISA individuel	57.839	2.507	639.290	38.121
ELISA sérum mélange	67.977	3.610		
ELISA lait mélange	33.501	737		
Examens histologiques	1.589	138	202	72

3.2. Opérations d'assainissement des foyers

Tableau III : Statistiques portant sur les foyers.

	Nombre de cheptels concernés par des mesures d'abattage	Nombre total de bovins porteurs de tumeurs abattus	Nombre total de bovins non porteurs de tumeurs séro + abattus	Nombre total de bovins éliminés
1986	908	538	9.594	11.326
1985	893	707	9.910	12.457
1984	664	623	1.554	7.677
1983	339	370	299	2.374

Carte 2 : Estimation des taux d'infection des cheptels en 1986.



Le nombre des cheptels soumis à des mesures d'assainissement réglementaires est en constante augmentation du fait des délais d'abattage des bovins infectés latents, mais on constate que plus de 50 % des exploitants ne se sont pas engagés dans un programme d'assainissement subventionné.

3.3. Opérations de qualification

Au 31 décembre 1986 environ 13.000 cheptels représentant 470.000 bovins, sont en cours de qualification ou déjà qualifiés.

CONCLUSION

1. En matière de leucose réputée contagieuse, le plan national d'éradication connaît une évolution extrêmement différenciée, compte-tenu de la situation épidémiologique nationale qui tend de plus en plus à se polariser.
2. Le particularisme régional est encore plus marqué pour la leucose latente où un premier pas vient d'être franchi (estimation quasi-généralisée de la prévalence), mais où seuls de nouveaux relevés (abattages et qualifications de cheptels) feront apparaître un bilan de l'action sanitaire décentralisée.